

Consultation N° 09/2023

ACHAT DE 1000 DOSES DE SEMENCES ANIMALES CAPRINES DE RACES ALPINES

L'Office de l'Elevage et des Pâturages se propose d'acquérir par voie de consultation en deux lots la quantité de **1000 doses de semences animales caprines issues de boucs testés de race pure Alpine** comme suit :

Race	Alpine	
Lot	01	02
Quantité	500	500

et ce conformément aux caractéristiques techniques prévues au cahier des charges.

Les soumissionnaires intéressés par cette Consultation peuvent télécharger gratuitement le cahier des charges mis à leur disposition sur le site web : www.tuneps.tn du système national des achats publics en ligne TUNEPS (shopping Mall).

A/ Les offres doivent être envoyées à travers le système TUNEPS: web www.tuneps.tn au plus tard le **20 Juin 2023 à quinze (15^H:00) heure** et présentées comme indiqué ci-dessous :

- 1) **Le cahier des charges signées.**
- 2) **L'Offre Administrative comportant les documents indiqués au cahier des charges.**
- 3) **L'offre technique: comportant les documents techniques indiqués au cahier des charges.**
- 4) **L'Offre financière: comportant les documents suivants :**
 - La soumission selon le modèle en annexe du cahier des charges.
 - Le bordereau des prix détaillé en lettres et en chiffres signé par le soumissionnaire.
 - Le devis estimatif détaillé et signé par le soumissionnaire.

B/ les documents suivants doivent être envoyées par poste.

* Une caution provisoire d'un montant égale à :

- Quatre Cent (400) dinars pour le lot 01.
- Quatre Cent (400) dinars pour le lot 02.

Le bon de versement original du cautionnement provisoire ou l'originale de la caution personnelle et solidaire qui le remplace ainsi que l'extrait du registre de l'entreprise (RNE) pour les soumissionnaires résidents ou le registre du commerce et l'attestation de non faillite pour les soumissionnaires non résidents, la documentation technique originale portant obligatoirement le cachet et signature du soumissionnaire doivent être envoyée par poste sous plis fermé et recommandé ou par rapide poste ou déposé directement au bureau d'ordre centrale de l'OEP au plus tard **20 Juin 2023 à quinze (15^H:00) heure** libellé au nom de Monsieur le Directeur Général de l'Office de l'Elevage et des Pâturages au 30 Rue Alain Savary 1002-Tunis, cacheté et portant exclusivement les mentions suivantes: "**A ne pas ouvrir, Consultation N°09/2023 "Achat de 1000 doses de semences animales caprines issues de boucs testés de race pure Alpine "**".

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs offres pour une durée de **Quatre Vingt Dix (90)** jours calendaires à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

↳ Toute offre parvenue après le délai ou non conforme aux exigences du cahier des charges ne sera pas prise en considération.

Au cas où le dossier de la consultation atteint le volume maximal toléré par le système d'achat en ligne tuneps, le soumissionnaire peut compléter son offre en envoyant un complément de dossier dans une enveloppe fermé indiquant la référence de la consultation et son objet au nom du Directeur Général de l'Office de l'Elevage et des Pâturages à l'adresse suivantes : 30 Rue Alain Savary 1002-Tunis, portant exclusivement les mentions suivantes: "**A ne pas ouvrir, Complément du dossier Consultation N°09/2023 Achat de 1000 doses de semences animales caprines issues de boucs testés de race pure Alpine**" et ce au plus tard le **20 Juin 2023 à quinze (15H:00) heure** le cachet du bureau d'ordre central de l'OEP fait foi.